

Jeudi 10 septembre 2020

Partenariat entre l'OPT-NC et la commune de Koumac pour le déploiement communal du Wifi

L'OPT-NC accompagne les communes dans le développement de leurs hotspots Wi-Fi.

L'OPT-NC et la ville de Koumac ont signé le jeudi 10 septembre une convention de partenariat pour le déploiement du wifi municipal public.

Afin de créer un réseau Wi-Fi gratuit sur le domaine public et permettre ainsi au plus grand nombre de bénéficier d'une connexion Internet gratuitement, sans fil et en haut débit, l'OPT-NC accompagne, en sa qualité d'aménageur du territoire, les communes dans le développement des bornes Wi-Fi installées dans le domaine public.

19 bornes WiFi prochainement installées

L'avènement des smartphones, tablettes et l'explosion de l'usage des réseaux sociaux amènent aujourd'hui un besoin de connectivité extrêmement fort en situation de mobilité. Parce que la ville de demain doit être résolument numérique et intelligente, il est indispensable d'offrir du WiFi gratuit aux administrés et aux visiteurs dans les bâtiments administratifs, médiathèques, parcs, jardins et zones touristiques.

Conformément aux ambitions et aux engagements pris en ce sens depuis plusieurs années, l'OPT-NC propose aux communes qui le souhaitent de prendre à sa charge les frais d'investissement des bornes Wifi déployées par celles-ci dans le cadre de leurs projets respectifs.

Ces bornes sont raccordées au réseau de la commune selon les cas, par un service de liaisons ADSL ou un service fibre optique.

A Koumac, ce sont **19 points d'accès Internet gratuits et sécurisés** qui seront installés sur 12 lieux publics à forte fréquentation ou pourvus d'équipements socio-éducatifs, tels que :

- Pointe de Pandop : capitainerie, pont visiteur de la Marina, base nautique, plage des flamboyants ;
- Centre d'hébergement ;
- Parc culturel : médiathèque, skate parc, gare routière ;
- Mairie : marché, jardin ;
- Espace sportif : tennis, boulodrome ;
- Chagrin ;
- Ecole de Wanap ;

- Lotissement tribal ;
- Maison commune de Karembe ;
- Maison commune de Pagou ;
- Paagoumène ;
- Grottes.



Les habitants de Koumac et tous les visiteurs pourront prochainement se connecter gratuitement au Net grâce à ces 19 hotspots portés par la municipalité.

Dans ce cadre, la commune de Koumac prend en charge l'installation du matériel, les liaisons et la gestion des accès Internet.

De son côté, l'OPT-NC prend en charge les bornes Wifi et leur remplacement en cas de défaut, le tout pour une dépense évaluée à 1,406 millions de francs.

Ce partenariat est conclu pour une durée de 12 mois et renouvelable par période d'un an dans la limite de 3 ans.

Pour mémoire, ce dispositif a déjà été mis en place dans les communes de Nouméa, du Mont-Dore ou bien encore à Païta et Dumbéa pour le grand Nouméa. Des discussions sont actuellement en cours avec la commune de La Foa.

Contact presse

Camille DUMARTY

Chargée de communication externe

26.82.38 / 82.77.67 / camille.dumarty@opt.nc